



Zadory Michel, Chardonens Jean-Daniel

Pisciculture d'Estavayer-le-Lac, réouverture et responsabilité

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 07.10.19

DIAF

Dépôt

La nouvelle pisciculture d'Estavayer-le-Lac a été inaugurée le 26 octobre 2016. A ce jour, elle n'est toujours pas en fonction. Dans le contexte du problème des dégâts occasionnés par les cormorans, les informations que nous avons reçues des pêcheurs professionnels fribourgeois nous inquiètent quant à l'avenir de ladite pisciculture. La population et les autorités locales sont toujours dans l'attente de voir cette pisciculture reprendre son activité pour compenser l'énorme perte de poissons causée par les cormorans.

Nos questions :

1. Quels sont les problèmes rencontrés qui ont obligés la mise hors service de cette pisciculture depuis de nombreux mois ?
2. Quels sont les mesures qui ont été prises pour la remettre en fonction ?
3. Quel est le supplément de coût pour la rendre utilisable ?
4. Est-ce que les responsabilités de ce fiasco sont identifiées ?
5. Le cas échéant, qui prendra en charge les frais supplémentaires ?
6. Est-il vrai qu'il a même été envisagé de fermer définitivement cette installation, inaugurée en 2016 et qui a coûté 2,4 millions de francs au contribuable ?

Nous vous remercions de nous apporter les éclaircissements nécessaires concernant l'arrêt technique de notre pisciculture, dans une époque où les poissons de notre lac font cruellement défaut pour les pêcheurs et *a fortiori* dans nos assiettes.

—